

# OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS D'EAU DANS LA TRANSFORMATION LAITIÈRE ET ALIMENTAIRE

## STAGE N° 52 -2025

### NIVEAU Expertise

#### ORGANISATION

**Date** : les 16 et 23 septembre 2025

**Durée** : 2 x 0.5 jour – 7 heures

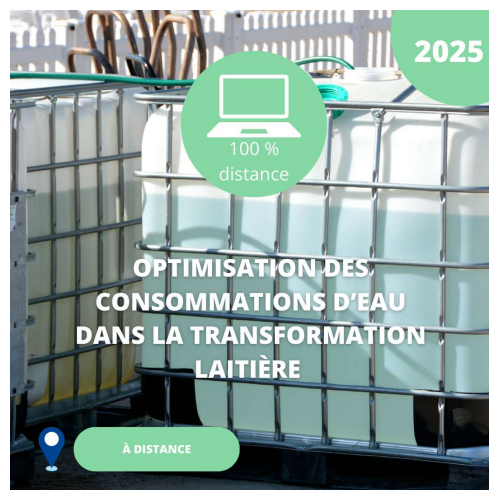
**Formateur référent** :

Axel CARTIER – ACTALIA – Unité Produits laitiers

Anthony ROUAULT – ACTALIA – Unité Produits laitiers

**Tarif** : 460 € HT

**Lieu** : formation à distance



#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**ACTALIA**

**Tél.** : 02 23 48 55 86

**Contact** : Anthony ROUAULT – [a.rouault@actalia.eu](mailto:a.rouault@actalia.eu)

**ANFOPEIL**

**Tél.** : 03 84 37 27 24

[accueil@anfopeil-enil.fr](mailto:accueil@anfopeil-enil.fr)

Pour information, l'ouverture de cette formation a lieu si, au minimum, **quatre personnes** sont inscrites.

#### PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Personnes en charge de l'optimisation des consommations d'eau dans l'entreprise ou en réflexion sur le sujet : directeur de site, responsable environnement / qualité / maintenance ...
- Posséder un premier niveau de connaissances de la thématique par une expérience professionnelle et/ou une formation.
- Nous consulter pour toute question relative à une situation de handicap.

#### CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

En cas de nombre insuffisant de stagiaires, l'ANFOPEIL se réserve le droit d'annuler ou reporter le stage. L'information est alors transmise au moins 15 jours avant le début de la date de démarrage de la formation.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation est animée par deux chargés de projet environnement impliqués dans plusieurs projets nationaux relatifs à la réduction de la consommation d'eau des procédés de transformation du lait. Ils ont contribué au projet MINIMEAU sur la minimisation des consommations d'eau dans les industries agroalimentaires et participent à des groupes de travail sur la réutilisation des eaux dans le secteur laitier. Les échanges pourront cibler des préoccupations particulières des stagiaires. La documentation du projet MINIMEAU et un guide sectoriel sur la réutilisation de l'eau en industrie laitière seront mis à disposition numériquement à l'issue de cette formation.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre les différents enjeux autour de la consommation d'eau ainsi que le cadre réglementaire actuel s'appliquant aux industries laitières.
- Connaître les bonnes pratiques et outils disponibles pour optimiser les consommations d'eau d'un site laitier.
- Maîtriser le protocole et les contraintes de mise en œuvre de ces pratiques et outils.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Enjeux (économiques, environnementaux) : la nécessité de réduire les consommations d'eau
- Cadre réglementaire effectif et conséquences de ses évolutions : en particulier récemment suite à la mise en œuvre opérationnelle du décret et de l'arrêté dédiés à la réutilisation des eaux sur sites agroalimentaires qui sera publié en juillet 2023, arrêtés sécheresse, attentes des pouvoirs publics.
- Ordres de grandeurs et repères sur la situation de la consommation d'eau dans la transformation laitière
- Rappel des enjeux et du potentiel de réutilisation des eaux issues du lait
- Présentation des différentes filières de traitement des eaux issues du lait (et technologies associées)
- Le potentiel de la méthode « pincement eau » (pinch) pour optimiser les consommations d'eau
- Le déroulement d'un diagnostic des consommations d'eau (méthode pinch)
- Les outils de simulation de reconception du réseau d'eau disponibles
- Vérification de la pertinence environnementale d'un projet de reconception du réseau d'eau via la méthodologie « Empreinte eau »
- Perspectives liées à l'évolution du cadre réglementaire

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis des stagiaires à l'issue des stages sont systématiquement évalués à l'aide de questionnaires de connaissances ou d'entretien avec le formateur ou de mises en pratique. La modalité mise en œuvre est fonction de la thématique et du déroulé de la formation (théorie et/ou pratique).

## VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont transmis au stagiaire et/ou à son entreprise.

Les stages certifiants donnent lieu à remise d'une attestation de validation d'un bloc de compétences après délibération de la commission de certification de l'Organisme Certificateur Enil Certification